



Place de l'Evêché
29250 Saint-Pol-de-Léon

pcleonard29250@gmail.com

SIRET : 80191104100011

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 14/10/2023

En l'absence de Cindy Fosseppez, co-présidente, excusée, Jean-Pierre Coroller, co-président, ouvre la séance en remerciant les 70 personnes présentes à l'Assemblée Générale ordinaire du Pétanque Club Léonard qui marque le 20ème anniversaire du club.

Il salue également Monsieur le Maire et ses adjoints, Messieurs les Présidents de l'OMS et Pétanque Loisirs Retraite, les bénévoles de l'ASCGO qui représentent Christine Cadiou, excusée. Il regrette l'absence d'André Le Gallic, arbitre au club et Didier Regnault, secrétaire adjoint, qui traversent tous deux une période difficile. L'ensemble des licenciés leur souhaitent un prompt rétablissement.

Comme il est de tradition avant de décliner l'ordre du jour, l'assistance est invitée à partager une minute de silence en mémoire des pétanqueurs disparus ou des membres de leur famille...

1- Approbation du compte-rendu de l'AG 2022

- CR adopté à l'unanimité

2- Rapport moral et d'activité de l'année écoulée

Pour la saison 2023 ce sont 124 joueurs qui ont signé ou résigné une licence à St-Pol. L'effectif est en nette progression et hisse le club au 5^{ème} rang du Finistère :

- 60 seniors dont 11 féminines
- 62 vétérans dont 7 féminines
- 1 minime et 1 junior

Ces licenciés résident majoritairement sur Saint-Pol ou dans les communes limitrophes.

Un grand merci à Cindy et Erwan qui se sont formés à l'arbitrage. Ils assurent ainsi la relève car sans arbitres pas de championnats officiels organisés par le club.

La participation aux différents championnats qualificatifs au niveau départemental, régional ou national a été exceptionnelle.

En 2022, une équipe senior s'était qualifiée au championnat de France : Seb, Jean-Marie et Mathieu mais en 2023, hormis Valentin Moucholi qui s'est une nouvelle fois qualifié au plus haut niveau et vient d'intégrer l'équipe de Bretagne jeunes, aucune équipe n'a atteint le niveau national.

En 2023, le club a organisé plusieurs manifestations d'envergure :

- Départemental doublette vétéran : 64 équipes
- Départemental doublette mixte 82 équipes
- Rassemblement vétéran triplète : 48 équipes
- 15 août : 140 triplètes à Pempoul pour les Fêtes de la Mer
- Challenge de l'amitié : 81 triplètes mixtes

En Championnat par Equipe des Clubs du Finistère (CDC) et de Bretagne (CRC), ce sont 5 équipes seniors et une équipe féminine qui se sont réengagées. L'équipe fanion est montée en Régional 1 et s'est déplacée jusqu'aux portes de Rennes. Il a fallu attendre dimanche dernier pour obtenir une première victoire contre Ploeren qui permet de remonter de la 6ème à la 4ème place (non relégable) au classement général. Ceci grâce aux rencontres précédentes très disputées dans un groupe

homogène composé de joueurs de haut niveau. La dernière journée à domicile le 22 octobre va être décisive.

Après 4 rencontres en CDC1, les féminines talonnent Plouigneau et Cléder à la 3^{ème} place.

En CDC 2, PCL 3 est en tête et PCL 2 quatrième.

En CDC 3, PCL 4 deuxième au goal-average derrière Cléder.

En CDC 4, PCL 5 deuxième au goal-average derrière Plouvorn.

Les vétérans ne sont pas en reste. Six équipes ont participé à ce championnat des plus de 60 ans. Les rencontres ont lieu le mardi après-midi sur un périmètre allant de Huelgoat à Cléder.

En CDC 2, PCL 1 finit 2^{ème} coiffé par PCL 2 qui assure la montée en D1

En CDC 3 PCL 4 finit 1^{er} et PCL 3 en milieu de tableau. Idem pour PCL 6 et 5

Un match interne a dû départager PCL 4 et 6 pour la montée en D2 : victoire PCL 4

En plus de des championnats et concours officiels, différentes manifestations ont été organisées par le club sous l'égide du Comité Départemental FFPJP. Le club a également soutenu les nombreuses associations qui organisent des concours tout au long de l'année, hors la période des championnats officiels. Un grand merci à Jean-Louis Emeury, toujours volontaire aux tables de marque.

Le 24 mai, une délégation de 24 « Vikings » est venue du Danemark pour partager un moment de convivialité et en découdre avec les pétanqueurs Léonards...

Toutes ces manifestations sportives donnent lieu à des déplacements nombreux et occasionnent des frais que le club couvre partiellement en fonction du budget disponible. De nouvelles tenues sportives ont été commandées et le club a participé à hauteur de 2500€.

- Rapport adopté à l'unanimité

3- Présentation du compte de résultat, du bilan

Les comptes dégagent une trésorerie confortable grâce notamment à la démarche de sponsoring initiée en 2022 et reconduite en 2023 par le trésorier Luc Blanc. Cet excédent va permettre d'investir massivement dans du matériel : armoire froid, lave-verres, plancha, friteuses, jetons personnalisés, matériels de bureau... Il est précisé que les comptes sont communicables à tout sociétaire en faisant la demande. Ils seront intégrés au classeur regroupant les documents importants du PCL : statuts, règlement intérieur, CR des AG...

- Les comptes sont soumis au vote et validés à l'unanimité

4- Présentation du règlement intérieur mis à jour en bureau le 4 octobre

Le document sera annexé au présent compte-rendu et affiché.

Lecture faite par Philippe Stéphan, secrétaire, le RI est soumis au vote.

- Règlement intérieur adopté à l'unanimité

5- Renouvellement ou modification au sein du Conseil d'administration

La Fédé impose que tous les clubs procèdent à leur renouvellement à l'AG 2024, ce qui ne change pas grand-chose puisqu'en cas de carence, les statuts prévoient un nouveau vote à n'importe quel moment.

En 2022, Jean-Pierre Coroller avait déclaré qu'il passerait la main après un an mais le bureau a souhaité qu'il prolonge son mandat jusqu'en 2024, année de renouvellement. Il est souhaitable aussi que d'autres licenciés se positionnent pour être membres du CA et viennent en soutien à l'équipe actuelle.

Sophie Floch, Mathieu Baillet, Sébastien Dall, Jérôme Kergrist, Laurent Yvin et Jean-Michel Cousquer se proposent d'intégrer le CA.

- Toutes les candidatures sont validées à l'unanimité

6- Points divers

Inscriptions à la charge du club : il est proposé de prendre en charge tous les championnats officiels de secteur en 2024 (déjà le cas pour championnat par équipes)

- Proposition validée à l'unanimité

Prix de la licence 2024 : il est proposé de passer la licence à 45€

- Proposition validée à l'unanimité

Projet de « partenariat jeunes » : Philippe Stéphan évoque l'idée d'un « partenariat jeunes » avec les établissements scolaire de St-Pol sur la base de la démarche effective initiée par François Razil avec le club de Ploudaniel. Appel est lancé aux licenciés intéressés qui devront obligatoirement se former au BF1 et posséder l'attestation de premiers secours pour encadrer des jeunes... Des formations auront lieu fin 2023 et début 2024. Ce pourrait être l'occasion de faire adhérer des jeunes à la pétanque et découvrir des talents.

Prise de parole de Joseph Héléard pour l'ASCGO avec qui le club entretient un partenariat depuis des années. Il remercie les licenciés du PCL qui ont participé au Gentleman Pétanque à Ploudalmézeau fin septembre et qui ont amené à la victoire les personnes en situation de handicap accompagnées.

En clôture de la réunion, Stéphane Cloarec salue « une association dynamique » grâce à l'investissement de ses bénévoles sans qui rien ne serait possible. Il se montre rassurant quant à la continuité d'usage des terrains extérieurs jouxtant le boulodrome, du moins pour 2024. La possibilité d'aménager sur un autre site à moyen terme est à l'étude en lien avec le bureau du PCL. Il termine par un rappel des règles du « vivre ensemble » suite à quelques évènements « indésirables » qui ont contrarié les riverains du boulodrome : dont acte...

Compte-rendu validé conforme en bureau du 25/10/2023
A adopter lors de l'AG 2024

Pour le bureau du PC Léonard

Le secrétaire
Philippe Stéphan

